



Séparation et bail locatif commun

Par **vivien**, le **13/06/2008 à 12:07**

Bonjour,
Je suis en cours de séparation d'avec mon épouse.
Nous sommes locataires d'un appartement et le bail est à nos deux noms.
Puis je demander seul à rendre le bail.
Que faire si mon épouse refuse de quitter cet appartement ?
Merci par avance de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **13/06/2008 à 13:03**

bonjour, comme vous êtes co-titulaire du bail, vous ne pouvez vous retirez qu'avec l'accord de votre épouse, elle pourra demandez ensuite à avoir le bail à son seul nom, le juge aux affaires familiales est également compétent pour se prononcer sur le sort du logement familial,
cordialement